

2020

Rapport d'exercice





MOT DU PRÉSIDENT

Il y a rarement eu autant de monde sur les sentiers de randonnée que l'année dernière. Une enquête de 2020 relève que la randonnée pédestre est, pour 57% des sondés, l'activité physique préférée des Suisses. Cela nous réjouit et nous motive encore plus dans nos activités de randonnées et pour l'entretien du réseau des sentiers de notre canton.

Le Covid-19 a aussi impacté les activités annuelles de Neuchâtel Rando. Dès la mi-mars, plusieurs randonnées ont dû être annulées. Notre traditionnelle assemblée générale du printemps a été repoussée à l'automne afin de pouvoir conserver la convivialité du repas qui suit de coutume cette réunion.

La coexistence pacifique sur les sentiers de randonnée entre tous les utilisateurs ainsi que le contact avec les propriétaires fonciers seront une tâche importante à l'avenir. En effet, tous les utilisateurs des sentiers ne se comportent pas comme ils le devraient. Nous tenons donc à remercier les propriétaires fonciers, pour leur tolérance, en cette année de forte affluence. La cohabitation entre randonneurs pédestres et vététistes sollicite d'une part le respect de la priorité revenant aux piétons, en les avertissant et en les croisant respectueusement et d'autre part la tolérance de la part des randonneurs.

Les restrictions liées à la crise sanitaire ont retardé le début des travaux, de nos baliseurs bénévoles, habituellement effectués au printemps. Toutefois, ils ont poursuivi leur activité avec un engagement sans failles afin d'assurer le balisage et l'entretien hors sol des sentiers pédestres neuchâtelois. Afin de présenter un balisage conforme aux recommandations officielles quelques-uns ont pu suivre une formation organisée en collaboration avec Suisse Rando. Nous les remercions sincèrement d'offrir aux randonneurs le plaisir et la sécurité de suivre les sentiers dans notre magnifique nature neuchâteloise.

Assurer aux randonneurs des passages par des aménagements conformes aux normes de sécurité incombe à nos autorités communales. Ainsi, un ouvrage centenaire en béton et fixé par des supports en acier rouillés a dû être remplacé sur le sentier longeant le Doubs, au lieu-dit le Bardot par la Ville de La Chaux-de-Fonds. Au vu de l'emplacement inaccessible par voie terrestre, l'installation a été réalisée en octobre 2020 grâce à un spectaculaire héliportage. Les frais engendrés de Fr 150'000,- ont été partiellement couverts (Fr. 30'000.-) par le fonds spécifique de notre association faitière Suisse Rando.



Le réseau des sentiers pédestres neuchâtelois comporte des itinéraires privilégiés par les randonneurs. Nombre de ces endroits sont entretenus avec la collaboration des associations telles que la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, la Société des Gorges de la Pouetta Raisse, la Société des Sentiers du Doubs ou de Tourisme neuchâtelois. Ces associations nous soutiennent efficacement et nous aident à atteindre nos objectifs en matière de promotion de la randonnée pédestre.

Offrir à nos membres la possibilité de découvrir des paysages hors des itinéraires habituels, est la fierté de nos guides. Que les randonneurs puissent repérer aisément un losange ou un indicateur lors d'une sortie sur les sentiers pédestres neuchâtelois, est la volonté de nos baliseurs. Notre sincère reconnaissance pour leur engagement envers notre association et ses usagers.

Nos remerciements vont à tous ceux qui font partie de notre association ou qui soutiennent notre organisation et nos randonnées de quelque manière que ce soit. L'engagement de chacun compte et contribue au succès de Neuchâtel Rando.



Pour vos chemins pédestres

Votre président Henri Cosandey

LE RESEAU ET LE BALISAGE

En cette année écoulée, la campagne de balisage a été passablement perturbée par la pandémie, tout comme la vie de notre association. Un grand merci à ceux qui se sont engagés. Notre réseau pédestre a largement été mis à contribution par les usagers - beaucoup plus nombreux que d'ordinaire – et ceci même sur les axes habituellement les moins fréquentés.

La malice des temps nous a permis de vivre, au printemps, durant plusieurs semaines, des événements inédits : fermeture des accès au Creux du Van et aux Gorges de l'Areuse; fermeture de la frontière franco-suisse le long d'itinéraires pédestres transfrontaliers.

La randonnée pédestre n'est pas sans dangers, nous le savons. En 2020, le long des sentiers que nous sommes chargés de baliser, plusieurs accidents mortels se sont hélas produits, quelques-uns par imprudence et un causé par une fausse interprétation du balisage.

Commission technique

Notre commission technique a évolué dans sa composition ; l'ont quittée Jean-Maurice Ducommun et Jean-Claude Hirt. Merci à ces deux collègues pour le travail accompli. Rejoindront la commission en 2021 : Claude Tissot comme responsable du personnel et du balisage ; Olivier Fritschi comme responsable du local, du matériel et du véhicule. Sera invité aux séances de la commission : Pierre-Alain Trachsel. Un cahier des charges réactualisé est en phase de mise au point aussi bien pour les membres de la commission que pour les baliseurs.

Balisage

Les dix chefs de secteurs, accompagnés de leurs adjoints, ont consacré, comme chaque année, de nombreuses journées de travail bénévole pour maintenir et améliorer la qualité des itinéraires de randonnée pédestre. L'ensemble des travaux a été réalisé en 272 journées contre 398 en 2019 ; ceci en raison de l'interruption des travaux entre mi-mars et mi-mai à la suite des mesures sanitaires strictes édictées par nos autorités. Nos bénévoles ont assuré au mieux l'entretien de la signalisation (165 indicateurs ont été posés) ; l'entretien de passages de barrière ; la création de nouveaux passages ainsi que les débroussaillages et élagages nécessaires. Le balisage de nos sentiers est tenu à jour. Nous le devons à la persévérance de nos bénévoles que nous remercions ici chaleureusement.



En plus de ces travaux de maintenance, nos baliseurs ont concrétisé dans le terrain quatre légères modifications de tracé : à St-Blaise, aux Places Jeannin ; à Trémal-mont et en aval de la Prise Milord.

Quant au programme d'optimisation initialement prévu, il a été renvoyé et les onze mesures prévues seront réalisées, par étapes, au cours des années à venir.

Le véhicule Defender 110 NE 78'768 se révèle toujours et encore comme un outil de travail indispensable. En 2020, notre véhicule a parcouru 5'530 km (7'060 km en 2019). Encore un chaleureux merci à Jean-Maurice Ducommun de nous avoir aménagé ce véhicule de manière exemplaire.

Notre réseau pédestre n'a pas connu d'évolution significative en 2020. Les chiffres de la statistique tenue par Suisse Rando se présentent comme suit :

<i>Situation au 1^{er} janvier</i>	<i>Longueur totale du réseau (km)</i>	<i>Dont en revêtement dur hors localité (km)</i>
2019	1075	363
2020	1074	360
2021	1074	360

Une ombre au tableau : les incivilités dont notre signalisation a été victime, cette année beaucoup plus que les années précédentes. Neuchâtel Rando a, par deux fois, été amené à porter plainte. Les auteurs de barbouillages le long du Sentier du Lac ont été identifiés par la police ; ces derniers ont reconnu les faits et élimineront leurs vilaines traces.

Les panneaux d'orientation qui se trouvaient en divers endroits de notre canton ont été enlevés, certains étaient en effet en mauvais état et d'autres n'étaient plus à jour. Ils seront, d'ici quelques années, remplacés par des nouveaux panneaux répondant aux normes de «La Suisse à pied».

L'inclusion de l'itinéraire Noiraigue – Gorges de l'Areuse – Boudry en tant qu'itinéraire local dans l'offre de «La Suisse à pied» ne rencontre, pour le moment, pas encore l'adhésion souhaitable. Affaire à suivre.

Baliseurs

Compte tenu des mutations, l'effectif au 1er janvier 2021 de nos baliseurs s'élève à 28. Nos baliseurs se sont réunis à La Tourne, le 12 mars 2020. Ils ont reçu à cette occasion les nouveaux indicateurs à poser au cours de la campagne de balisage

qui allait s'ouvrir et qui a soudain été interrompue pour les raisons que l'on sait. Le souper traditionnel des baliseurs qui aurait dû se tenir le 13 novembre a été renvoyé pour ces mêmes raisons.

Quittent le balisage à fin 2020 :

Claude Gabus, baliseur et chef du secteur 1 depuis 2018. C'est Daniel Thiébaud qui prendra sa succession en 2021.

Raymond Monnier, baliseur au secteur 5, est actif depuis 2010.

Merci à ces bénévoles qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Entretien des chemins

Merci à la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, à la Société des Sentiers du Doubs et à la Société des Gorges de la Poëta Raisse pour les travaux qu'elles entreprennent, année après année. Merci aux communes qui jouent leur rôle en matière d'entretien des sentiers et chemins et aux forestiers qui nous apportent une aide appréciée.

Entre Maison Monsieur et Chez Bonaparte, une subvention de Suisse Rando (Fr. 30'000.-) a permis à la Ville de La Chaux-de-Fonds de remplacer la passerelle du Bardot devenue parfaitement vétuste par une magnifique passerelle métallique enjambant le ravin. Par la même occasion, une seconde passerelle a été remplacée. L'appui de notre association faîtière a vraiment été le bienvenu ; merci à elle.

Les impacts des violents orages des 21 juin et 26 juillet 2019 qui ont touché le sentier de la Combe Biosse et les ouvrages de la Combe de Biaufond ont été corrigés et les axes concernés ont pu, à nouveau, être ouverts aux usagers. Il restera à la Combe Biosse une passerelle à reconstruire en 2021 afin de remplacer le gué provisoire aménagé dans l'urgence.

Préavis

Comme chaque année, Neuchâtel Rando a été amenée à fournir un certain nombre de préavis.

Il s'est agi de prendre position sur l'organisation d'une épreuve de VTT prévue le long d'un sentier instable. Nous avons eu gain de cause.

A la demande du Service de l'Aménagement du Territoire, nous avons pris position sur un important dossier touchant à l'aménagement définitif d'un véritable Sentier du Lac qui corrigera, nous l'espérons, les quelques insuffisances actuelles.



Faisant suite à sa prise de position critique de 2019, Neuchâtel Rando a continué de suivre l'évolution de l'épineux dossier des éoliennes. Nous espérons, au final, que l'on trouve enfin au Crêt Meuron, par un bon compromis, une solution élégante qui soit conforme à la fois aux incontestables besoins en énergie éolienne et à l'évidente fonction récréative exercée depuis longtemps en ces lieux.

Gestion des géodonnées

Trois améliorations significatives en 2020 :

Prise en compte annuelle des modifications apportées au réseau pédestre par Swisstopo, ceci dès septembre 2020.

Fermetures momentanées de segments pédestres systématiquement signalées sur le site de Suisse Mobile («La Suisse à pied») dès l'été 2020.

Décision prise par l'Etat de Neuchâtel d'adopter dès 2021 le dispositif digital MISTRA de l'Office fédéral des routes. L'utilité de ce nouveau produit se révélera ces prochaines années et contribuera à la bonne gestion du réseau pédestre.

Projets et travaux pour tiers

Neuchâtel Rando, comme chaque année, a assuré les travaux de maintenance contractuels au profit du Parc du Doubs (Au fil du Doubs, L'Orlogeur et La Bricotte), de l'Association Vallée de La Brévine (Sentier des Bornes) et de l'Association de La Vy aux Moines.

Neuchâtel Rando a fourni son appui à la Commune de La Côte-aux-Fées en vue de la réalisation prochaine du Circuit des Fées, deux boucles pédestres, partant du village, balisées en blanc et ouvertes aussi aux vététistes. Ce sera, à partir de 2021, une appréciable amélioration de l'offre touristique dont La Côte-aux-Fées est en mesure de se prévaloir.

Nous continuons d'apporter notre aide à l'Association du parcours de l'eau afin de faciliter, à Boudry, l'inclusion du sentier de la rive de l'Areuse dans le réseau pédestre officiel. Afin de contribuer aux travaux encore à réaliser dans le cadre de ce projet, Suisse Rando a promis une subvention de Fr. 20'000.- au maître d'ouvrage.

Formation

En raison de la pandémie, tous les cours prévus en 2020 ont été supprimés. Espérons que les personnes inscrites à ces cours pourront en bénéficier en 2021.

Diagnostic du réseau pédestre

Le responsable réseau a analysé les retours de consultation sur le diagnostic du réseau pédestre réalisé au cours de ces dernières années. De nombreuses observations ont été émises, elles ont été analysées l'une après l'autre. Certaines se sont révélées pertinentes, d'autres pas. En date du 4 mars 2020, notre association a transmis ses conclusions au Service de l'aménagement du territoire. C'est avec intérêt - mais aussi avec une certaine impatience - que Neuchâtel Rando attend la suite de la démarche officielle. Notre association se réjouit de pouvoir être associée aux travaux qui seront confiés au bureau d'étude chargé de l'élaboration du Plan directeur des chemins de randonnée pédestre (PD chemins).

Perspectives 2021

Pour la campagne 2021, tout est prêt.

Pour 2021, en plus des travaux habituels de maintenance, nous prévoyons plusieurs mesures d'optimisation : au Landeron, à Neuchâtel, à Boudry, à Montalchez, à La Côte-aux-Fées et dans la Vallée du Doubs.

C'est avec enthousiasme et détermination que nous poursuivrons notre mission d'utilité publique afin de permettre à tout un chacun de toujours randonner en sécurité le long de sentiers attrayants et parfaitement balisés.



LES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

Randonnées 2020

L'année 2020 a touché chacun dans sa vie de tous les jours et nous a obligé à annuler 16 randonnées et surtout, notre traditionnelle torrée, rencontre toujours empreinte de bonne humeur et permettant à chacun de faire plus ample connaissance.

Malgré tout, la semaine au Parc National et celle au Tessin ont toutes deux pu avoir lieu.

La moyenne de participation aux marches a été de 17 personnes. Cette faible moyenne résulte du petit nombre de randonnées effectuées (15) et du climat psychologique créé par la pandémie et les mesures que nos autorités ont dû prendre.

RELATIONS PUBLIQUES

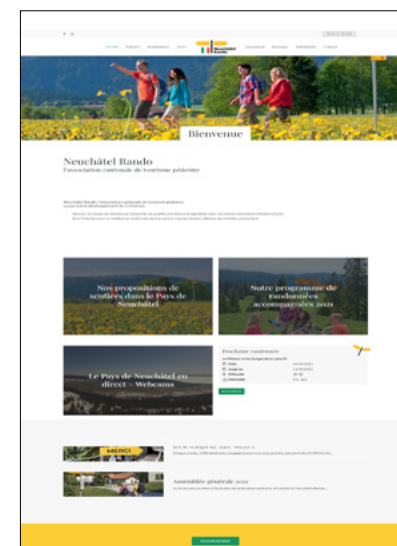
Durant l'année 2020, Neuchâtel Rando a, au mois de février, sorti la nouvelle version de son site internet. Il a été complètement revu grâce à l'excellente collaboration avec l'entreprise VnV de La Chaux-de-Fonds.

Le matériel de promotion de l'association rencontre toujours un fort succès. Il est à disposition de tous pour relayer l'information et en faire la promotion.

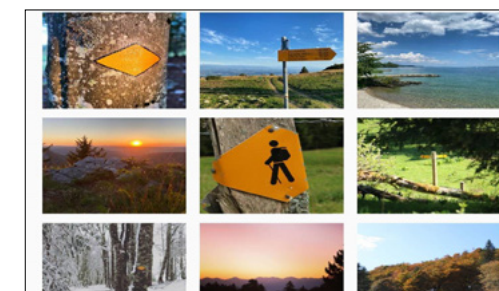
Il s'agit:

- de la brochure «Sentiers pédestres», destinée à faire connaître les plus belles randonnées de notre canton.
- de la carte d'adhésion et du programme des courses.

Neuchâtel Rando est toujours présent sur les réseaux sociaux, par sa page Facebook (www.facebook.com/neuchatelrando), ainsi que sur Instagram (www.instagram.com/neuchatel.rando) et son site internet (www.neuchatelrando.ch) est mis à jour en permanence.



Site internet



Compte Instagram



Compte Facebook



FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DE NEUCHÂTEL RANDO EN 2020

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le site a été visité 41'448 fois (+23,17% par rapport à 2019), par 28'880 visiteurs (+18,24%). Le nombre de pages vues se monte à 143'620 (+48,25%), ce qui représente 3,47 pages par visite. Le temps moyen passé sur le site est de 2,21 minutes.

TOP 5 DES PROVENANCES DES VISITEURS:

Suisse	26'128
France	1'586
Etats-Unis	380
Allemagne	154
Chine	77

NOMBRE DE VISITES PAR MOIS :

Janvier	2'518	Juillet	5'243 <i>maximum</i>
Février	2'247	Août	4'040
Mars	1'799 <i>minimum</i>	Septembre	3'490
Avril	3'090	Octobre	3'668
Mai	4'623	Novembre	4'669
Juin	3'774	Décembre	2'287

STATISTIQUES MEMBRES

A la fin de l'année 2020, Neuchâtel Rando comptait 1'547 membres.

En 2020, le secrétariat a traité :

- 71 changements d'adresse
- 98 adhésions
- 106 démissions et décès





COMPOSITION DU COMITÉ

Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds	président et responsable internet
Roland Golay , Cortaillod	vice-président
Léonard Farron , Neuchâtel	responsable réseau
Richard Cazes , Neuchâtel	coordinateur des courses
Pierre-Alain Trachsel , Bôle	membre, dès octobre
Philippe Aubert , Neuchâtel	membre, dès octobre
Vincent Matthey , La Chaux-de-Fonds	secrétaire, Tourisme neuchâtelois
HORS COMITE	
Monique Trottet Devaux , La Chaux-de-Fonds	secrétariat, Tourisme neuchâtelois
Sylvie Baillod , Neuchâtel	comptabilité, Tourisme neuchâtelois

COMMISSION TECHNIQUE

Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds	président
Roland Golay , Cortaillod	vice-président
Jean-Maurice Ducommun , St-Blaise	responsable balisage, jusqu'en juillet
Jean-Louis Hadorn , Fleurier	adjoint responsable balisage
Léonard Farron , Neuchâtel	responsable réseau
Jean-Claude Hirt , Cressier	responsable matériel, jusqu'en octobre
Olivier Fritschi , Peseux	responsable matériel, dès novembre
Jean-Louis Leuenberger , St-Blaise	adjoint responsable matériel

COMMISSION DE COORDINATION DES COURSES

Francis Botteron , Corcelles/Concise
Richard Cazes , Neuchâtel
Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds
Pierrette Jenni , Neuchâtel
Jean-Paul Ruedin , Cressier

COMPTES 2020

RECETTES EN CHF

	Budget 2020	Comptes au 31.12.2020	Comptes au 31.12.2019
Cotisations des membres	44'200.00	42'397.00	45'909.60
Cotisations membres individuels	34'000.00	32'186.15	35'705.55
Cotisations membres collectifs	700.00	725.00	700.00
Cotisations communes	9'500.00	9'485.85	9'504.05
Cotisations des associations	67'000.00	77'113.20	67'585.50
Participation au résultat Suisse Rando	67'000.00	77'113.20	67'585.50
Subventions publiques	59'000.00	59'000.00	59'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel	59'000.00	59'000.00	59'000.00
Produit des ventes	1'400.00	2'679.00	4'215.45
Ventes cartes 1:25'000	800.00	2'334.00	1'980.45
Ventes merchandising	600.00	345.00	2'235.00
Produit d'exploitation	2'000.00	3'729.50	1'275.77
Prestations techniques	2'000.00	3'729.50	1'275.77
Produits randonnées	58'500.00	88'062.60	43'016.80
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Courses accompagnées	45'000.00	76'312.60	29'287.80
Abonnements Magazine Randonner.ch	8'000.00	7'440.00	8'080.00
Recettes Torrée / Assemblée générale	2'500.00	1'310.00	2'649.00
Produits de la recherche de fonds	0.00	100.00	138.20
Sponsoring	0.00	0.00	0.00
Dons		100.00	138.20
Produits financiers	2'500.00	2'036.00	13'064.32
Intérêts	2'500.00	2'036.00	2'419.15
Plus-value s/titres	-	-	10'645.17
Dissolutions provisions	0.00	1'216.86	15'000.00
Dissolutions	0.00	1'216.86	15'000.00
Total	234'600.00	276'334.16	249'205.64



DÉPENSES EN CHF

	Budget 2020	Comptes au 31.12.2020	Comptes au 31.12.2019
Dépenses de l'infrastructure	114'500.00	124'329.00	115'441.60
Secteur technique	1'000.00	859.00	123.65
Responsables techniques	12'000.00	10'280.00	16'000.00
Travaux (frais de baliseurs)	39'000.00	26'591.95	39'553.00
Matériel de balisage	45'000.00	47'394.10	42'675.15
Frais cours baliseurs	500.00	0.00	8.30
Frais de déplacement commis.technique	1'000.00	1'425.45	1'039.90
Frais de véhicule	3'000.00	1'730.25	3'139.35
Assurance véhicule	2'000.00	1'820.45	1'820.45
Essence véhicule	2'000.00	1'029.80	1'556.75
Loyer et frais garage	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Frais de séance technique	3'000.00	198.00	3'525.05
Prov. Fonds Véhicule	0.00	15'000.00	0.00
Prov. Fonds amélioration réseau		12'000.00	
Dépenses de fonctionnement	40'500.00	36'273.05	55'462.32
Taxes CCP et frais bancaires	1'500.00	1'109.14	1'264.30
Mandat secrétariat	19'000.00	19'000.00	19'000.00
Révision des comptes	3'000.00	3'248.10	7'266.90
Matériel administratif (impression et affran.)	6'000.00	3'917.65	5'098.65
Assurances	500.00	468.90	422.00
Frais de Comité	2'000.00	1'732.40	2'118.00
Frais d'assemblée générale	3'000.00	2'580.00	5'104.00
Frais de présidence	5'000.00	3'000.00	4'513.40
Frais généraux	500.00	0.00	29.90
Moins-value s/titres		1'216.86	0.00
Attribution au Fonds de fluctuation des titres		0.00	10'645.17
Dépenses de relation publique	15'600.00	18'514.20	25'944.70
Promotion	5'000.00	213.00	11'689.30
Brochure Sentiers pédestres	0.00	0.00	0.00
Défraiements bénévoles	1'000.00	0.00	0.00
Réseaux sociaux	200.00	10.20	30.40
Site internet	6'000.00	5'791.00	6'771.10
Productions visuelles	1'000.00	0.00	753.90
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Cotisations diverses	200.00	200.00	200.00

DÉPENSES EN CHF

	Budget 2020	Comptes au 31.12.2020	Comptes au 31.12.2019
Cadeaux/remerciements	200.00	300.00	0.00
Prov. Promotion		10'000.00	4'500.00
Dépenses randonnées	62'500.00	96'624.25	51'950.00
Charges courses accompagnées	42'000.00	77'128.50	28'976.80
Gestion des courses accompagnées	2'000.00	1'843.90	1'885.80
Programme des courses accompagnées	6'000.00	5'977.35	5'977.35
Formation chefs de courses	1'000.00	1'640.00	144.00
Frais de séance randonnées accompagnées	500.00	444.50	518.00
Dépenses torée	1'000.00	0.00	3'487.05
Prestation de tiers	2'500.00	2'500.00	2'500.00
Achat merchandising		0.00	881.00
Achat Abonnements Magazine Randonner.ch	7'500.00	7'090.00	7'580.00
Total	233'100.00	275'740.50	248'798.62

RÉSULTATS

Total des recettes	234'600.00	276'334.16	249'205.64
Total des dépenses	233'100.00	275'740.50	248'798.62
Produit extraordinaire	-	-	-
Excédent de recettes	1'500.00	593.66	407.02



BILAN AU 31.12.2020 EN CHF	Actif	Passif	2019
Compte de chèques postaux	53'164.14		3'761.40
Compte CCP courses accompagnées	5'795.70		7'806.10
Compte CCP « Favre »	13'647.80		13'586.45
Banque Cantonale Neuchâteloise	39'786.92		48'779.07
BCN, compte AUD	20'470.30		20'356.43
BCN, compte EUR	12.75		16'347.76
BCN, compte CAD	0.00		0.00
BCN, compte épargne	87'483.90		31'128.25
Impôt anticipé à récupérer	976.40		2'297.30
Véhicule	1.00		1.00
Titres	89'002.20		129'246.60
Actifs transitoires	6'477.35		8'117.10
Stock cartes au 1:25'000	-		-
Collectif débiteurs	842.00		62.00
			281'489.46
Capital	142'352.80		141'759.14
Fonds Madeleine Jeanrenaud	10'000.00		10'000.00
Fonds pour achat de véhicule	35'000.00		20'000.00
Fonds promotion	35'000.00		25'000.00
Fonds des courses accompagnées	15'030.00		15'030.00
Fonds technique	39'000.00		27'000.00
Fonds fluctuation des titres	9'428.31		10'645.17
Passifs transitoires	21'360.00		21'607.00
Provision travaux futurs balisage	8'842.05		8'842.05
Provision Voie révolutionnaire	1'606.10		1'606.10
Provision 75° anniversaire	0.00		0.00
Compte d'attente			
Collectif fournisseurs		41.20	
	317'660.46	317'660.46	281'489.46
<u>Compte Capital</u>			
Solde au 1.1.2020		141'759.14	
Résultats 2020		593.66	
Compte capital au 31.12.2020		142'352.80	

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'association Neuchâtel Rando, à La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association Neuchâtel Rando à La Chaux-de-Fonds, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Neuchâtel, le 7 septembre 2021
SCH/sco

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA

Daniele Raffaele
expert-réviseur agréé

Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3 | Rue de la Plaine 9-11 | Rue Daniel-Jeanrichard 28 | Rue de l'Université 4
2000 Neuchâtel | 1400 Yverdon-les-Bains | 2300 La Chaux-de-Fonds | 1205 Genève





BUDGET 2021

RECETTES EN CHF

Cotisations des membres	42'100.00
Cotisations membres individuels	32'000.00
Cotisations membres collectifs	700.00
Cotisations communes	9'400.00
Cotisations des associations	67'000.00
Participation au résultat Suisse Rando	67'000.00
Subventions publiques	59'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel	59'000.00
Produit des ventes	1'100.00
Ventes cartes 1:25'000	800.00
Ventes merchandising	300.00
Produit de la recherche de fonds	0.00
Sponsoring / Annonces	0.00
Produit d'exploitation	7'000.00
Prestations techniques	7'000.00
Produits randonnées	62'300.00
Recettes courses accompagnées	50'000.00
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00
Recettes torrée et assemblée générale	1'300.00
Abonnements Magazine Randonner.ch	8'000.00
Produits financiers	2'500.00
Intérêts	2'500.00
Plus-value s/titres	-
Dissolution Fonds	0.00
Dissolution Fonds 75e anniversaire	0.00
Dissolution Fonds technique	0.00
Total	241'000.00

DÉPENSES EN CHF

Dépenses de l'infrastructure	120'500.00
Secteur technique	1'000.00
Chef technique	12'000.00
Travaux (frais de baliseurs)	41'000.00
Matériel de balisage	48'500.00
Provision achat nouveau Véhicule	
Frais de déplacement chef technique	1'500.00
Frais de véhicule	3'000.00
Assurance véhicule	2'000.00
Essence véhicule	2'000.00
Loyer et frais garage	6'000.00
Frais séance technique	3'000.00
Frais cours baliseurs	500.00
Secteur administratif	40'500.00
Taxes CCP et frais bancaires	1'500.00
Révision des comptes	3'000.00
Secrétariat.	19'000.00
Frais de présidence	5'000.00
Matériel administratif	6'000.00
Assurances	500.00
Frais de Comité	2'000.00
Frais assemblée générale	3'000.00
Frais généraux	500.00
Dépenses de relation publique	11'600.00
Promotion	5'000.00
Défraiements bénévoles	1'000.00
Site internet	2'000.00
Brochure Sentiers pédestres	
Productions visuelles	1'000.00
Réseaux sociaux	200.00
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00
Cotisations diverses	200.00
Achat merchandising	
Cadeaux/remerciements	200.00



DÉPENSES EN CHF

Secteur randonnées	68'500.00
Charges courses accompagnées	49'000.00
Programme des courses accompagnées	6'000.00
Formation chefs de courses	1'000.00
Gestion des courses accompagnées	2'000.00
Frais de séance courses accompagnées	500.00
Achat Abonnements Magazine Randonner.ch	7'500.00
Dépense torrée	-
Prestation tiers	2'500.00
Total	241'100.00
Total des recettes	241'000.00
Total des dépenses	241'100.00
Excédent de dépenses	-100.00



NEUCHÂTEL RANDO

Procès-verbal

de l'assemblée générale du samedi 3 octobre 2020

à l'Hôtel-de-Ville, La Brévine

Président : M. Henri Cosandey, président
Présents : 54 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal
Excusés : 87 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2019
2. Rapport du président
3. Rapport du responsable de réseau
4. Rapport du secrétariat
5. Rapport du coordinateur des courses
6. Présentation des comptes 2019
 - rapport des vérificateurs
 - approbation des comptes
7. Budget 2020 – approbation
8. Adoption des nouveaux statuts
9. Démissions et élections
9. Divers

Henri Cosandey souhaite la bienvenue à tous et salue plus particulièrement Jean-Maurice Gasser, représentant de la Commune de La Brévine, Marie-Aude Farron qui représente le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), Mme Madeleine Hayoz et M. Lukas Brühwiler, représentants de Fribourg Rando; Mme Christiane Linemann, représentante de Genève Rando; M. Pierre Ansoorge, de la fiduciaire Muller, Christe & associés.

M. Laurent Favre, conseiller d'État et Mme Pauline Gigandet, présidente de Jura Rando figurent parmi les excusés.

Henri Cosandey passe la parole à Jean-Maurice Gasser qui nous accueille au nom des autorités communales dans cet Hôtel-de-Ville et dans la grande salle communale récemment rénovés avec l'ouverture de l'hôtel cette année. Il relève les points forts du village au niveau commerces et projets. Après la fermeture de l'Hôtel-de-Ville pendant cinq ans, la commune, propriétaire du bâtiment, s'est lancée dans les travaux de rénovation. L'établissement connaît un grand succès touristique de même que la commune avec l'accueil de camping-cars au Lac des Taillères, activité en recrudescence depuis la pandémie. Par ailleurs, La Brévine dispose de plusieurs lieux et d'une manifestation destinés à la mise en scène du froid.

Pour finir, Jean-Maurice Gasser remercie Neuchâtel Rando pour sa précieuse collaboration, son soutien et sa disponibilité

L'Assemblée générale est officiellement ouverte à 10 h. 40.

Le rapport d'exercice a été déposé sur les chaises à destination des membres.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 avril 2018

Le procès-verbal figure dans le rapport mis à la disposition des membres présents. Il est adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

Henri Cosandey donne lecture de son rapport figurant dans le rapport d'exercice. Il ajoute que le tour du canton à pied figurant dans la Nouvelle Revue neuchâteloise (NRN) est bien fréquenté.

Il présente une photo de l'équipe des baliseurs au complet.

Il évoque les gros dégâts survenus, suite à des orages, à la Combe Biosse et à la Combe de Biaufond.

Il exprime sa vive reconnaissance à Tourisme neuchâtelois en charge du secrétariat, plus particulièrement à Monique Trotter Devaux et Vincent Matthey qui sont vivement applaudis.

Le président présente le nouveau logo, modifié à l'incitation de Suisse Rando, afin que les Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) puissent être reconnaissables comme membres de l'association faitière. Nous avons dû renoncer à notre logo "papillon".

En 2019, à la demande du Service de l'aménagement du territoire (SAT), Neuchâtel Rando s'est prononcé sur l'impact de l'implantation d'éoliennes au Crêt Meuron sur les sentiers pédestres.

Les diamètres présentés sur le plan sont ceux exigés par la sécurité. Nous devions avoir une visite dans le terrain où nous n'avons pas été conviés, de ce fait, nous avons manifesté notre opposition dans le but de pouvoir faire entendre notre avis. Henri Cosandey précise que cela ne signifie pas que le comité de Neuchâtel Rando est opposé à l'éolien.

Henri Cosandey passe la parole à Léonard Farron, responsable du réseau.

3. Rapport du secteur technique

Léonard Farron incite les membres à lire le rapport de la commission technique qui présente l'énorme travail réalisé par celle-ci et par les baliseurs.

Il commente les images projetées.

Il souligne l'avancement dans la finalisation du Sentier du Lac: le SAT a mandaté un bureau privé afin de revoir la question et d'établir un budget afin que le sentier suive vraiment le lac.

Jean-Louis Leuenberger, Jean-Louis Hadorn et Jean-Claude Hirt ont rejoint la Commission technique.

Il souligne que Jean Schenk, ici présent, a fait tout seul ce travail pendant 12 ans. En 2013, il a été nommé membre d'honneur après 12 ans d'activités en tant que chef technique. Léonard Farron rappelle que tous les baliseurs ont été à l'école de Jean Schenk, Son travail précis et soigné a beaucoup apporté à Neuchâtel Rando. En 2019, lors du 75^e anniversaire, Jean Schenk, avec la sensation de la mission accomplie, a remis les clés de responsable logistique à Jean-Claude Hirt.

Jean-Louis Leuenberger quitte le balisage pour rejoindre la Commission technique.

Éric Choffet entré en 2012, Raymond Huguenin entré en 2006 et Louis Gentil entré en 2004, quittent leur tâche de baliseur et sont remplacés par des jeunes retraités : Pascal Barretta, Raymond Geiser, Jacques Ribolzi, Jean-Claude Richard, Pierre-Alain Sueur, Dominique Vermot et Daniel Wüthrich.

Le balisage comporte aussi une partie relationnelle quand il faut, d'entente avec les agriculteurs, poser des passages de barrières.

Léonard Farron montre des photos du local technique: un espace est destiné à la remorque et un pour le véhicule. Il y a aussi un local pour le stock de matériel.

Henri Cosandey a donné un cours d'initiation à l'utilisation de Suisse Mobile.

En 2019, le balisage du segment du Sentier du Lac à la Musinière a été finalisé.

La NRN, éditée à l'occasion du 75^e montre tout ce qu'il y a à savoir sur les sentiers et la randonnée.

Deux tableaux présentent l'évolution des types de sentiers, calculés par le SAT. En 2020, nous n'aurons plus que 360 km de bitume (366 en 2015), 10 km de sentiers en moins le long des routes et 3 km de sentiers balisés en plus.

La Commission technique a dû solutionner un cas délicat en 2019 dans le secteur de la Dame, entre Chaumont et Chasseral. Une mauvaise utilisation du sentier emprunté tant par les randonneurs que par les vététistes a poussé le propriétaire du secteur concerné à proposer un nouvel itinéraire : il est très agréable de collaborer de cette façon. Cette modification n'a pas toujours été bien comprise et il a fallu l'expliquer à plusieurs reprises.

50 panneaux demandant la tolérance des randonneurs vis-à-vis des vététistes et les respects de ces derniers vis-à-vis des premiers ont été posés dans des endroits où la cohabitation peut s'avérer problématique.

On constate de nombreuses incivilités sur notre balisage au Creux du Van ou le long du Sentier du Lac.

Au Bois du Pillion, en amont de Noiraigue, grâce à la très bonne collaboration avec la commune de Val-de-Travers, une passerelle a pu être posée.

On se tue davantage sur les sentiers que sur les routes : c'est notre responsabilité de sécuriser les endroits problématiques. Léonard Farron nous montre des exemples dans les gorges de l'Areuse, en

amont du Pont des Clées; le long des sentiers du Doubs, la passerelle du Bardot a été renforcée, mais sera remplacée avec le concours de la Ville de La Chaux-de-Fonds et de la Société des Sentiers du Doubs et un financement via Suisse Rando.

L'endroit le plus dangereux du canton sera sécurisé dès que le tuyau destiné à passer sous la route de la Clusette pourra être posé, lors d'une prochaine fermeture du tunnel.

Léonard Farron revient sur les dégâts dans la Combe Blosse et la Combe de Biaufond en présentant le calendrier des travaux et les déviations mises en place.

La randonnée hivernale devient un thème et, en 2019, un système de balisage réglementé de façon rigoureuse a été mis en place: il est différent de celui concernant la randonnée à raquettes.

Mesure prise par anticipation: en amont du Pavillon des Sonneurs, des balustrades ont été installées pour assurer la sécurité des usagers le long du nouveau tracé entre Maison-Monsieur et Biaufond. On peut passer par-dessus le tunnel. Grâce à une passerelle subventionnée par Suisse Rando: cela permettra d'éviter la route en rallongeant l'itinéraire de 15 min environ.

La passerelle Vaulagneux à Boudry, sur l'Areuse, sera finalisée en 2021.

Une excursion technique organisée par Suisse Rando en juin 2019, à Münsingen, a réuni différents responsables techniques cantonaux: c'est l'occasion de discuter de problèmes et d'en trouver les solutions: il était question du balisage dans des régions protégées.

En attendant de trouver des itinéraires éloignés des routes, des solutions transitoires sont mises en place: balisage jaune sur route, permettant de sécuriser plus ou moins les piétons.

Une thématique importante à aborder dans le PD (plan directeur) chemins est la connexion avec les sentiers en Franche Comté, car la signalisation y est différente.

Les panneaux d'orientation posés dans différents endroits du canton ne sont plus à jour. A certaines places, ils ont été remplacés par un dispositif plus officiel, valable pour toute la Suisse (panneaux Suisse Mobile). Nos panneaux seront progressivement remplacés.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi.

Henri Cosandey passe la parole à Vincent Matthey.

4. Rapport du secrétariat

Vincent Matthey informe que, comme chaque année, l'activité du secrétariat de l'association s'est déployée dans de nombreux secteurs. En voici les principaux éléments:

- Procès-verbaux du comité (7) et de l'Assemblée générale
 - Soutien au comité: qu'il s'agisse de promotion, de marketing ou de divers projets, le secrétariat apporte son aide à la réalisation de ceux-ci.
 - Courrier et correspondance
 - Gestion des membres avec l'envoi de l'appel de cotisation, du programme des courses accompagnées, de l'invitation à l'assemblée générale et des rappels de cotisation.
 - Gestion des abonnements "RANDONNER.CH": facture et mutations.
 - Tenue de la comptabilité et présentations des comptes
 - Gestion des stocks
 - Support pour la promotion et internet
 - Brochure Sentiers pédestres
 - Cartes d'adhésion
 - Randonnées accompagnées
 - Site internet: en 2019, on compte 24'391 visiteurs et 96'795 pages vues, soit une augmentation de + 16%. Pour 2020, les chiffres sont déjà plus élevés.
 - Facebook / Instagram
- Sur la page Facebook de Neuchâtel Rando, un concours avec Suisse Rando et les sentiers pédestres des Grisons a permis de faire connaître les deux associations: il y avait une question par semaine et un prix à gagner: pour Neuchâtel, il s'agissait d'une nuit pour deux à Hôtel-de-Ville de La Brévine. Vincent Matthey remercie les partenaires de ce concours.

A la fin de l'année 2019, Neuchâtel Rando comptait 1'537 membres.

En 2019, le secrétariat a traité 62 changements d'adresse, 76 adhésions, 85 démissions, décès et radiations.

188 membres bénéficient de l'offre d'abonnement à "RANDONNER.CH", au prix spécial membre d'une association cantonale.

Cette année, le secrétariat a participé à l'élaboration des modifications des statuts de l'association, proposées ce jour.

Vincent Matthey a mis en place le nouveau site internet, l'ancien arrivant en "bout de course", tant du point de vue technique que de son contenu et de son visuel.

Vincent Matthey profite de cette occasion pour remercier tout le personnel de Tourisme neuchâtelois qui a pris une part active à l'administration de Neuchâtel Rando, plus particulièrement Mmes Monique Trottet Devaux et Sylvie Baillod.

5. Rapport du coordinateur des courses accompagnées

Richard Cazes informe que les 24 randonnées effectuées en 2019, ont compté une moyenne de 25 participants, 7 ont dû être annulées.

Les quatre jours le long des bisces ont connu leur succès habituel avec 33 participants.

Roland Golay a organisé deux nouvelles semaines en 2020: une dans le Parc national suisse en juin et une au Tessin en septembre.

Le 3 octobre Guy Fehlmann, Roland Golay et Jean-Paul Ruedin ont participé au cours ESA d'un jour.

Richard Cazes rappelle qu'il faut réaliser un jour de formation continue tous les deux ans pour valider le diplôme de chef de course.

Programme 2020: de nouveaux chefs sont venus renforcer l'effectif: MM. Gaëtan Membrez (présent) et Stéphane Robert (excusé), que Richard Cazes remercie d'avoir sauté le pas pour venir proposer de nouvelles randonnées aux membres de Neuchâtel Rando.

Ses remerciements vont également aux chefs et adjoints qui, dans leur ensemble et conformément à leur philosophie, ont présenté à nouveau une vaste palette de randonnées dans notre belle Suisse.

Il propose de les applaudir et de concrétiser ainsi nos remerciements pour le travail effectué.

Diplôme de chefs de courses: pour de plus amples informations sur ces cours et sur les autres propositions, Richard Cazes invite les intéressés.e.s à consulter le site internet figurant dans le rapport: <http://www.randonner.ch/fr/contribuer/formation-de-chef-de-course>.

Richard Cazes tient à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé à rédiger le fascicule des randonnées accompagnées 2020.

À ce propos, l'âge aidant, Richard Cazes pense qu'il est temps de transférer ses tâches de coordinateur des courses à de nouvelles forces plus jeunes, plus motivées et plus dynamiques.

Si parmi les membres quelqu'un s'y intéresse ou connaît une personne susceptible de s'investir dans cette tâche, qu'il s'approche afin que nous puissions le contacter.

Henri Cosandey remercie Richard Cazes pour son rapport.

6. Présentation des comptes 2019 a) rapport des vérificateurs de comptes – b) approbation des comptes 2019

Vincent Matthey informe que les comptes figurent dans le rapport aux pages 15, 16 et 17 et le bilan à la page 18.

Il commente quelques montants différents entre budget et comptes:

Les recettes sous "produits des randonnées" sont inférieures au budget. Il est toujours difficile d'évaluer ces montants, mais les recettes étant moindre, les frais suivent la même courbe et le compte est équilibré.

Produits financiers: on enregistre une très forte plus-value sur les titres, soit plus de Fr. 10'000.-. On a donc créé une réserve pour fluctuation des titres, permettant d'absorber des différences importantes.

Le secteur "Communication" a coûté moins cher que prévu.

Le total des recettes se monte à Fr. 249'205.64

Les dépenses s'élèvent à Fr. 248'798.62

Le bénéfice se monte à Fr. 407.02
Le capital au 31.12.2019 se monte à Fr. 141'759.14.

Ces comptes ont été soumis à la fiduciaire que Vincent Matthey remercie pour son excellente collaboration.

M. Pierre Ansoerge, de la Fiduciaire Müller Christe & Associés, représente l'organe de révision qui a contrôlé les comptes. Il remercie Sylvie Baillo et Vincent Matthey pour la tenue de la comptabilité.

Il évoque le déroulement de la vérification. Le rapport de vérification ne contient ni réserves, ni remarques.

Le rapport de l'organe de révision figure en page 19 du rapport d'exercice.

Il n'y a pas de questions ni de remarques.

Henri Cosandey propose d'accepter les comptes par un lever de main. Ce qui est fait à l'unanimité.

7. Budget 2020 - présentation et approbation

Henri Cosandey informe que le budget est présenté en pages 20, 21 et 22 du rapport d'exercice.

Total des recettes	Fr.	234'600.00
Total des dépenses	Fr.	233'100.00

Évidemment, il est singulier de valider un budget à trois mois de la fin de l'année.

Au niveau des recettes, nous aurons un montant un peu plus élevé que budgétisé grâce à la contribution de Suisse Rando.

Dans les charges, nous serons sans doute en dessous, car certaines activités n'ont pas eu lieu en raison de la pandémie.

Comme on peut le constater, le budget 2020 présente un excédent de recettes de Fr. 1'500.-.

Henri Cosandey demande l'approbation du budget ce qui est fait par un lever de main, à l'unanimité.

Henri Cosandey remercie Vincent Matthey pour la préparation de ce point de l'ordre du jour.

8. Adoption des nouveaux statuts

Vincent Matthey rappelle que la proposition de modification des statuts a été envoyée avec la convocation à l'Assemblée générale.

Les modifications proposées s'adaptent à un changement de façons de procéder. Il y a de nouvelles catégories de membres : membre réciproque qui concerne les associations ayant les mêmes buts que la nôtre. En ce qui concerne les baliseurs, il a été constaté, qu'avec une nouvelle politique de recrutement, ils n'étaient pas forcément issus de nos membres. Cependant, il est important qu'ils soient au courant des activités de l'association dont ils sont bénévoles. Le problème de leur couverture d'assurances, principalement RC, s'est également posé.

Ces modifications de qualité de membres sont également accompagnées d'un toilettage. Le tout a été relu et validé par un cabinet d'avocat.

René Tanner, membre excusé, nous a fait part que quelques propositions de modifications qui portent sur la grammaire ou l'orthographe.

Henri Cosandey demande s'il y a des questions ou des remarques. Ce n'est pas le cas.

Les nouveaux statuts sont donc adoptés, à l'unanimité par un lever de main, sans opposition, sans abstention.

9. Démissions et élections

Nous avons le plaisir de ne pas vous présenter deux nouveaux candidats pour étoffer le comité: étant en vacances, ils sont présents en photo.

Philippe Aubert, ingénieur en informatique fraîchement retraité, il est grand marcheur et chef de courses au Club Alpin Suisse.

Pierre-Alain Trachsel : chef de service de la géomatique et du registre foncier du canton de Neuchâtel fraîchement retraité et inventeur du SITN.

Leur tâche au sein du comité sera définie par celui-ci, en fonction de leurs intérêts respectifs.

Jean Schenk quitte définitivement la Commission technique : il reçoit une carte Abeille valable dans de nombreux commerces de La Chaux-de-Fonds. C'est l'occasion de relever encore son magnifique engagement.

Dans les démissions, nous enregistrons, à fin 2019, le départ de trois baliseurs: il est de coutume de les honorer et ils s'approchent pour recevoir un cadeau en liquide de différentes couleurs.

Raymond Huguenin, secteur 7, entré en 2006 et Éric Choffet secteur 6, entré en 2012. Louis Gentil, totalisant 15 ans de balisage dans le secteur 8, est excusé.

M. Francis Botteron, membre de la commission des courses pendant 20 ans, démissionne pour la fin de l'année en cours. Il est également honoré.

Henri Cosandey demande d'applaudir ces bénévoles qui ont œuvré au sein de Neuchâtel Rando.

Le comité tente de se renouveler et de trouver de nouvelles forces. Henri Cosandey suggère que chacun sonde son réseau de connaissance dans ce but.

10. Divers

Marie-Aude Farron est géomaticienne au SAT et gère, entre autres, la mise à jour des géodonnées. Elle représente le DDTE ainsi que le SAT et au nom de ces institutions, elle salue tous les membres de l'association.

Elle fait un point sur le Plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnées pédestre. L'ancien plan directeur date de 1991 et la révision a commencé il y a quelques années, dans le but d'optimiser un plan qui a beaucoup changé depuis.

Le déroulement s'est fait en plusieurs phases: le diagnostic pour les trois premiers districts a abouti à des mesures d'optimisation qui ont été mises en consultations dans les services de l'Etat, les communes et les associations concernées par le sujet.

Dans une deuxième phase, les trois autres districts ont aussi été examinés.

Neuchâtel Rando a participé, quand cela concernait l'association, à l'analyse des remarques issues de la consultation.

Actuellement, il reste à mettre en forme le document final, Un mandat a été attribué à un bureau externe pour finalisation en 2021.

La mise à jour et la diffusion des géodonnées, à l'ère du numérique, sont devenues très importantes, car diffusées de façon multiple.

Le SIG (système d'information géographique) permet l'ajout de couches différentes destinées à identifier les itinéraires cantonaux, les itinéraires Suisse Mobile, les catégories de revêtements qui permet de calculer automatiquement leur longueur.

Les statistiques tenues après analyse des données montrent 671 km de revêtement naturel, 403 km de revêtement en dur, 4 itinéraires cantonaux et 7 itinéraires Suisse Mobile. La dernière "couche" recense les poteaux indicateurs avec 837 objets.

Les enjeux de la diffusion sont que la même géodonnée peut apparaître sur plusieurs sites internet ou sur support papier: il faut donc qu'elle soit juste. C'est le rôle du SAT de tenir à jour ces géodonnées qui sont ensuite transmises à Suisse Rando, Suisse Mobile et Swisstopo (géoportail fédéral et cartes d'excursions officielles), puis sur le SITN.

Marie-Aude Farron est vivement remerciée pour sa passionnante présentation.

Madeleine Hayoz, présidente de Fribourg Rando adresse un message de remerciements à Neuchâtel Rando pour son soutien dans sa quête de reconnaissance auprès de Suisse Rando, comme une ACTP classique.

Fred Siegenthaler est baliseur depuis longtemps et il veut se faire l'interprète de cette magnifique assemblée pour remercier le comité qui assume toutes ses tâches pour offrir des sentiers magnifiquement entretenus. Il souligne l'immense travail réalisé par Léonard Farron et la magnifique rétrospective de Neuchâtel Rando retracée à l'occasion de son 75^e anniversaire. Il se rend compte de ce que représentent les recherches entreprises par Léonard Farron pour rédiger la NRN et il invite les membres à l'acquiescer. Il est sans cesse émerveillé de se balader dans le canton et souligne la spécificité suisse du balisage que les étrangers nous envient et dont ils profitent pour se balader sans se perdre.





Espacité 1 | 2300 La Chaux-de-Fonds
T. 032 889 68 95 | info@neuchatelrando.ch
www.neuchatelrando.ch
CCP 20-3563-0